

NOUS AVONS SIGNE LA CHARTE DU « PEDIBUS »

« CONDUCTEUR »

1. CONFIANCE

Nous nous engageons à répondre à la confiance que placent en nous les parents qui nous confient leurs enfants sur la ligne du « Pédibus ».

Si l'enfant n'est pas d'accord de prendre le « Pédibus », c'est aux parents qu'incombe la responsabilité de son comportement.

2. ACCUEIL

Nous nous engageons à recevoir les enfants avec bienveillance et à créer un climat de sécurité pour les enfants qui prennent le « Pédibus ». Les parents restent seuls responsables du comportement de leurs enfants.

3. RESPONSABILITE

En cas d'imprévu majeur nous mettant dans l'impossibilité de remplir la fonction d'accompagnateur pour la tranche horaire convenue, nous nous engageons à trouver un/e remplaçante.

Sur le plan des assurances (responsabilité civile/accident) les parents gardent toutes leurs prérogatives. Les enfants sont confiés au « Pédibus » comme s'ils se rendaient à une invitation chez un copain.

Nom:

Prénom :

Adresse :

Lieu, date et signature :